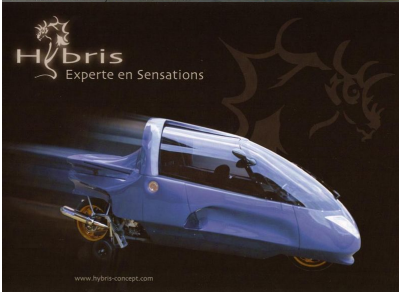


**Monotrace** : Les deux roues sont placées dans l'axe du véhicule.

Le monotrace est un véhicule carrossé équipé d'un dispositif stabilisateur de deux petites roues latérales escamotables pour maintenir en équilibre le véhicule à faible vitesse et à l'arrêt.





Conception de carrosseries protectrices pour véhicule deux-roues.